



Cas client

Comment la Croix-Rouge a digitalisé ses notes de frais ?

Introduction

On entend sans cesse parler de transformation digitale des entreprises, de la nécessité pour elles d'inclure le numérique dans leur organisation interne et leur stratégie.

Ce faisant, on a pourtant tendance à oublier les associations et organismes, qui ont pourtant des besoins similaires !

Effectivement, en matière de gestion des notes de frais, les associations font face à des besoins spécifiques, avec notamment des dépenses de salariés et de bénévoles.

Or, les associations étant à but non lucratif, la gestion financière des notes de frais est étroitement contrôlée.

Dans ce cas client, vous découvrirez comment N2F a permis de digitaliser les notes de frais du service Placement Familial de la Croix-Rouge.

Bonne lecture !
Nicolas Dubouloz
CEO N2F



La Croix-Rouge Française

La Croix-Rouge Française est la plus grande association œuvrant dans le domaine social et humanitaire en France, et compte 18 000 salariés et 60 000 bénévoles.

Plus ancienne organisation caritative et humanitaire au monde, elle est présente sur l'ensemble de la planète et est reconnue d'utilité publique par le gouvernement.



Le service Placement Familial de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge Française compte 46 activités de protection de l'enfance, 57 établissements d'accueil du jeune enfant, 27 espaces bébé-parents, 8 centres de protection maternelle et infantile et une maison des parents.

Ce sont plus de 2000 salariés qui travaillent au sein de ces structures, qui représentent une capacité d'accueil de 4000 places.

Quel étaient les objectifs de la Croix-Rouge ?

Le Service Familial de la Croix-Rouge avait besoin de se doter d'une solution pour gérer les notes de frais de ses salariés, et plus particulièrement de ses assistants familiaux.

La mise en place de N2F a débuté en septembre 2020 : aujourd'hui, ce sont 70 personnes qui utilisent quotidiennement cette solution pour la création et la gestion de leurs notes de frais.

Le choix s'est porté sur N2F après la consultation de plusieurs prestataires et des tests réalisés auprès des utilisateurs.

Nous avons choisi la solution N2F car c'est celle qui nous a paru la plus pertinente par rapport à notre activité, et notamment grâce à ses fonctions d'adaptabilité par rapport à l'activité et à nos prestations



Sylvain Brenet

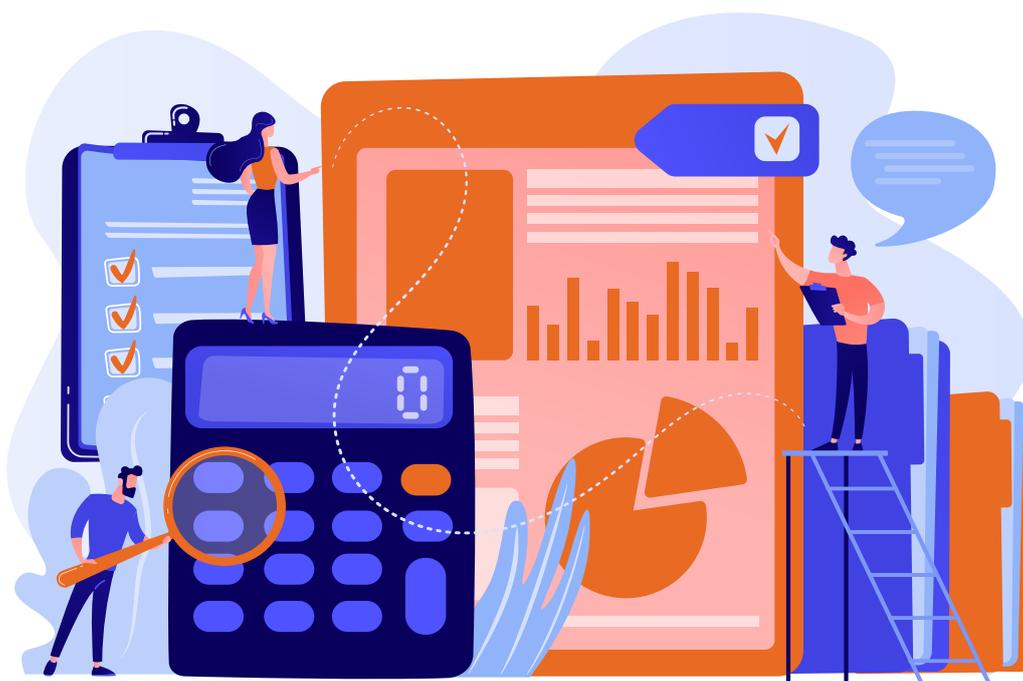
Directeur du Service Familial



Plusieurs éléments ont encouragé Sylvain Brenet et son équipe pour ce projet de digitalisation des notes de frais :

- 1 Un **besoin de réduire le temps de traitement** des informations concernant les frais des collaborateurs, particulièrement important dans ce secteur d'activité.
- 2 La nécessité d'avoir un outil avec une **capacité d'analyse** concernant les données collectées et traitées.
- 3 Le besoin de **supprimer les envois de documents papiers**.

Pour Sylvain Brenet, une autre facette du lancement du logiciel était la possibilité de mobiliser les collaborateurs autour d'un **projet commun**, et de créer une sorte de **dynamique d'entreprise collaborative** autour de la mise en place d'une solution de gestion de notes de frais.



Quelles étaient les attentes de la Croix-Rouge vis-à-vis de l'outil ?

Sylvain Brenet et son équipe étaient à la recherche d'un outil adaptable, qui permettait avant tout de respecter les modalités décisionnelles concernant les notes de frais : **« on voulait que l'outil puisse nous permettre de respecter le workflow du service, tout en fluidifiant le processus déjà en place ».**

Il précise également que le produit sélectionné devait être souple par rapport à la création et au suivi de leurs spécificités :

Et justement, c'est ce qui nous a plu avec N2F : l'outil est totalement adapté à notre fonctionnement, notamment en ce qui concerne les pièces comptables et les pièces analytiques.



Sylvain Brenet,

Directeur du Service Familial



Comment s'est déroulé la mise en place de la solution ?

Tout d'abord, un cahier des charges avec les fonctions essentielles à une solution a été préparé en amont, et transmis à N2F.

La mise en place en tant que telle a comporté quatre temps :

1 Paramétrage précis de l'outil : les consultants N2F ont paramétré l'outil en collaboration avec les services comptables de la Croix Rouge Française, ceux qui s'occupent des notes de frais et Sylvain Brenet. Cette étape, qui a duré environ un mois, a également compris toute la partie concernant la collecte de données ainsi que la collecte des utilisateurs.

2 Lancement au sein d'un groupe pilote : une fois les données collectées et l'outil mis en place et opérationnel, un groupe pilote de 10 utilisateurs a été lancé pendant environ 2 mois afin de tester la solution au quotidien et de l'adapter au mieux aux besoins. La solution varie en fonction des besoins des utilisateurs et de leurs remarques. A cette étape, N2F étant déployée à titre d'essai, la Croix Rouge Française était en phase de double comptabilité pour s'assurer que tout fonctionnait bien.

3 Formation de l'ensemble du personnel : chaque membre du groupe pilote a été sollicité pour former un certain nombre d'utilisateurs. Le personnel a été formé selon la proximité géographique, ce qui a permis un déploiement rapide de la solution, en 4 semaines environ.

4 Lancement de N2F : une fois l'outil totalement opérationnel, les frais de l'ensemble du personnel ont commencé à être relevés. « A partir de là, toute la comptabilité des frais peut passer par l'outil ; au fil du temps, la prestation s'améliore car on s'aperçoit qu'il faut affiner des choses, modifier des droits, etc. », précise Sylvain Brenet.

Pour faciliter l'utilisation de N2F, chaque nouvel arrivant dans le service bénéficie d'un **temps de formation sur l'outil**.

« Alors même que nous avons une moyenne d'âge dans le service de 56 ans, et que certains salariés ont peut d'appétence pour les nouvelles technologies, on constate que l'adoption de l'outil se fait très rapidement ! »

Sylvain Brenet note que la mise en place de N2F a aussi permis de **nouer des liens entre les membres de l'équipe**.

En effet, les assistants familiaux sont des travailleurs isolés : les impliquer dans la mise en place de l'outil et dans la formation du personnel a permis de donner une **réelle dynamique de service** et d'entretenir les liens.

In fine, on se rend compte que non seulement l'outil est utile, mais surtout qu'il est devenu tellement banal qu'on ne se rend plus compte qu'il est là, c'est dire s'il a été bien adopté !



Sylvain Brenet,

Directeur du Service Familial



Quels ont été les bénéfices de la mise en place de la solution ?

Les bénéfices à la mise en place de N2F ont été de plusieurs ordres, et pas uniquement liés à la gestion des notes de frais en tant que telle.

Evidemment, les équipes de la Croix Rouge ont constaté une diminution du temps de travail alloué à la gestion des notes de frais, avec un traitement beaucoup plus rapide.

« Mais en plus, ça évite l'envoi de papier ! Grâce à N2F, on évite un tas d'envoi de documents papiers, puisqu'ils sont transmis directement via la solution. C'est un avantage énorme, car en évitant ces envois, nous avons observé une baisse drastique des frais postaux ! », précise Sylvain Brenet.



La rapidité de prise en main, mais aussi la rapidité dans le process de gestion des notes de frais, **depuis l'émission de la note jusqu'au remboursement, en passant par la validation et l'extraction en comptabilité**, sont également des points forts du logiciel.

Sylvain Brenet cite également la qualité analytique du logiciel, qui a permis de multiplier les possibilités d'analyse au

niveau des résultats de l'entreprise : **« de mon côté, cela me permet de fournir aux financeurs des chiffres plus détaillés et précis que ce que j'avais auparavant »**.

Il ajoute également que cela lui permet de mieux évaluer la structure des dépenses et de bénéficier d'une analyse plus fine de l'activité.

Enfin, l'outil a même débordé de son champ d'action initial, ce qui n'est pas pour nous déplaire ! **« On a été plus loin que la gestion des notes de frais, en détournant en quelque sorte l'outil de ses fonctions principales, afin de faire un compte du nombre de journées effectuées. Il nous correspond ainsi davantage ! ».**

Et pour les utilisateurs ?

« Même si la mise en place de l'outil a créé quelques angoisses chez les personnes réticentes à l'informatique, **les utilisateurs admettent que N2F leur facilite énormément le travail** », confirme Sylvain Brenet.

Et pour nous chez N2F, nous sommes ravis de savoir que l'outil a largement débordé de sa fonction première, et qu'il est devenu un élément de fierté car, comme l'exprime Sylvain Brenet, « N2F nous permet de montrer qu'à la Croix Rouge Française, on a des outils révolutionnaires, car peu d'organisations utilisent un outil pour gérer leurs notes de frais. **Utiliser N2F nous valorise fortement au niveau local** ».

Enfin, Sylvain Brenet précise que le coût de la solution N2F, rapporté aux économies réalisées en termes de temps et de fluidité, est largement acceptable.

Bref, une vraie success story, et c'est un réel plaisir pour nous chez N2F de savoir que nous facilitons la vie des assistants familiaux et du service en fluidifiant la gestion de leurs notes de frais !



À propos de N2F

Basée à proximité de Bourg-en-Bresse, dans l'Ain, **N2JSoft est une fintech éditrice de logiciels qui accompagne les entreprises dans la digitalisation et l'optimisation de leurs processus administratifs** (gestion des notes de frais, gestion des congés et factures fournisseurs).

Créateur d'une solution innovante et souple nommée **N2F**, N2JSoft optimise les frais professionnels de plus de 10 000 entreprises (PME, ETI, grands groupes) dans 72 pays et 11 langues. Free, Cultura ou encore Bioderma font partie des entreprises qui ont divisé leur temps de traitement des notes de frais par 4 grâce à N2F!

Disponible sur desktop et mobile, avec une synchronisation immédiate entre appareils, N2F assure une interconnexion avec l'ensemble des logiciels comptables du marché.

N2F, c'est aussi :

- 40 salariés
- 10 000 clients
- 250 000 utilisateurs de N2F

Nos avantages :

- Certifié archivage à valeur probante
- Export comptable
- Calcul automatique de la TVA récupérable
- Processus de validation conditionnel
- Règles et plafonds paramétrables.



**Merci pour
votre lecture**

Contacts

www.n2f.com

+33(0)4 26 78 52 10